

A remettre aux participants à l'inscription

REGLEMENT SORTIES MONTAGNES SAISON 2019 Cezam Auvergne Rhône Alpes

1/ INSCRIPTION : Les inscriptions sont à effectuer auprès de votre CE/similaire. **Nous ne prenons pas d'inscription directement à Cezam.** Elles doivent avoir lieu avant la date limite d'inscription. *Attention même si la date limite d'inscription n'est pas atteinte il est possible que l'activité soit complète. De plus, ne pas hésiter à se renseigner auprès de votre CE/similaire ou sur notre site internet après la date limite d'inscription au cas où il reste des places.*

2/ ACCOMPAGNATEUR : Un accompagnateur Cezam est présent à nos sorties pour une meilleure organisation. A chacune de nos sorties, l'accompagnateur vous propose soit un croissant le matin, soit les tartes et boissons à 16h00.

3/ ANNULATION JOURNEE : En cas d'annulation dans les 8 jours avant la sortie, il vous sera facturé 15 € la journée. *(Dans le cas où Cezam Auvergne Rhône Alpes peut remplacer cette annulation par quelqu'un en liste attente, pas de frais d'annulation).* En cas d'annulation 3 jours avant la sortie journée ou en cas d'absence le jour même le coût total de la sortie sera facturé **déduction faite du forfait ski.**

4/ ANNULATION WEEK END MONTAGNE :

- De la date d'inscription à 30 jours avant le départ : 10 % du coût total du séjour,
- Entre 30 et 15 jours avant le départ : 30 % du coût total du séjour,
- De 15 jours avant le départ : 50 % du coût total du séjour, déduction faite du forfait ski,
- De 7 jours à 3 jours avant le départ : 75 % du coût total du séjour,
- Moins de 3 jours avant le départ : 100% du coût total du séjour déduction faite du forfait ski.

5/ HORAIRES : Les horaires de départ sont précisés sur les affiches, **soyez sur place 10 mn avant le départ.** Les horaires de retour sont précisés dans le car le matin, **ATTENTION AUX RETARDATAIRES.**

6/ FORFAITS : Les forfaits avec un plan des pistes sont distribués dans le car à l'arrivée à la station. Pour les stations qui donnent un pass main libre, le déposer obligatoirement dans les urnes à cet effet, en fin de journée.

7/ ASSURANCES : Cezam Auvergne Rhône Alpes a souscrit une assurance rapatriement qui couvre les frais de prise en charge des pisteurs (Attention, cette assurance ne couvre pas le ski hors des pistes). En cas d'accident vous devez impérativement contacter l'accompagnateur du groupe pour déclencher un dossier de prise en charge par notre assurance.

Les annulations justifiées par un arrêt de travail et/ou d'un bulletin d'hospitalisation les jours précédents nos sorties, pourront faire l'objet d'un remboursement par notre assurance après étude des justificatifs.

8/ INFOS : Une fiche « **CONSEIL AUX SKIEURS** » est distribuée, dans le car, à chaque participant. Avec, le nom du domaine skiable accessible avec le forfait, le nom du parking où le car est en stationnement. En cas de problème pendant la sortie, merci de contacter notre accompagnateur.

9/ DEPART : Tous les départs pour le ski ont lieu du parking RENAULT TRUCKS à Bourg-en-Bresse Avenue Amédée Mercier - Route de Ceyzériat, sauf indication contraire.

ATTENTION POUR LES JOURNEES L'AFFICHE DE L'ACTIVITE TIENT LIEU DE CONVOCATION